

De quelques rondes fribourgeoises

Autor(en): **Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 29

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211408>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Duve z'hâore aprî, l'arrevâvant âo bou. Dè-vam de dècheindre dau tsè, Phonse répond :

— Oi, sant bin biau !

Et sè mettânt à tserdzî lau moûno. Quand tot l'a ètâ fini, que l'eurant rapplyèy lau bâo, chètèna bin adrâ, Toine, que repeinsâve à cliiau tchou, ie râovre lo mor po dere :

— Sant pllie avanci que lè noutrè.

Phonse n'a rein de tot ora, mâ quand furant rarrevâ à l'ottô, trâi z'hâore aprî, que lè bête furant gouvernâie et leu repèssu, adan Phonse l'a répondu :

— Bin mè avanci.

Et n'ant rein z'u à repipâ tant qu'à la fin dau mâi.

Lâi a bin dâi fenne que n'ein porrant pas fère atant.

MARC A LOUIS.

O ou AU. — Mossiè Türlimann, cordonnier, est occupé à confectionner un écriteau pour mettre à sa devanture, afin d'annoncer au public un grand rabais sur les bottines. Il demande à sa femme :

— Comment il faut écrire « bottines » avec o ou avec au ?

M^{me} Türlimann, après réflexion :

— Bottines... moi je ne mettrai pas au, pis-qu'on dit toujours les bottines prennent l'eau.

Türlimann hésitant :

— Mais chustement c'est des bottines neufs.

DE QUELQUES RONDDES FRIBOURGEOISES

DANS un livre qu'on ne lit plus, alors que jeunes et vieux le devraient relire — j'entends parler du *Canton de Vaud*, de Juste Olivier — l'auteur écrit :

« Nos anciennes poésies populaires étaient chantées, et plusieurs même se dansaient : on les appelait alors des *rionds* ! ; *rionder*, c'était danser en chantant. Et le chant, les vers et la danse étaient organisés de manière à former deux chœurs qui reprennent toujours une partie de l'air et des paroles, en se répondant. De là le nom de *coraule* donné en plusieurs endroits à ces champs alternés. »

Jolies coutumes d'autrefois, jolis jeux aujourd'hui disparus. Le temps n'est plus où, aux vendanges, une chanson entonnée à Coppet ou à Nyon, se communiquait de vigne en vigne, de « parchet en parchet », et unissait ainsi, au bout de quelques heures, toute la rive vaudoise du Léman en une même joie, en une même allégresse. Le temps n'est plus où, le soir, sur la place de l'église, les jeunes et les vieux se prenaient par la main, « rondant » :

Chantons, chantons,

D'une main je tiens l'âne et de l'autre l'ânon.

comme l'excellente matrone de Nyon qui « riondait » placée entre M. le bailli de Bonstetten et son fils. Elle n'y mettait pas malicieuse intention, croyez-le bien, et eut chanté d'aussi bon cœur, en patois :

Dzan-Dzâqué Vounâi, le cognaite-vos pas ?

Dzan-Dzâqué Vounâi, le cognaite-vos pas ?

Lo pu bin cognaître, m'a prau z'u chanta :

Traî folliè d'ordze et dué d'aveina,

Traî folliè d'ordze et dué dé bliâ.

Lo pu bin cognaître, m'a prau z'u chanta ;

Dei ballé béguiné m'a z'u atzè ;

Traî folliè d'ordze et dué d'aveina,

Traî folliè d'ordze et dué dé bliâ.

Non, le temps n'est plus de ces naïves chansons. Aujourd'hui, seuls les enfants savent encore danser aux chansons et ce ne sont pas des rondes nationales qu'ils dansent, mais des refrains pour ainsi dire cosmopolites que l'on retrouve en tous pays de langue française : *Latour, prends garde ! — Le pont d'Avignon — Les*

chevaliers du guet — C'est une grande perche... et d'autres que nous avons aussi « rondées » entre cinq et dix ans.

Le canton de Fribourg a conservé plus longtemps que les autres cantons romands cette aimable coutume. On m'a même affirmé que, parfois, les soirs d'été, à Estavayer, les grandes jeunes filles et leurs galants dansaient en chantant une ronde du chevalier de Villars, ronde qui date des premières années du XIX^e siècle :

A Fribourg, les jeunes filles

Ont du goût, de l'agrément ;

Elles sont, ma foi, gentilles,

Rien au monde est plus charmant.

Chantons ces fillettes, } bis.

Chantons ces tendrons. }

Au commencement de mai, les enfants vont encore, dans les villages, célébrer le renouveau par des chansons. Ces airs consacrés, appelés *maïenches*, sont délicieux :

Voici le premier jour du mois de mai,

Oh ! qu'il est doux ! Oh ! qu'il est gai,

Ce joli printemps !

Oh ! qu'il fait bon passer le temps.

Ou encore :

Vous tous et toutes, gentils galants,

Qui faites tant les courtisans :

Vos beaux rubans, vos belles fleurs,

Tout ça ce n'est que des senteurs.

Ne dirait-on pas que Ronsard a passé par là et semé quelques chantante philosophie ? Dans son *Jeu du feuillu*, Jaques-Dalcroze s'est souvenu des *maïenches* ; de même dans son *Festival* de 1903.

La Gruyère est particulièrement riche en coraules, tantôt en patois, tantôt en français, tantôt en « français du pays », et si j'ose ainsi dire pour désigner ce parler si savoureux que chaque canton conserve et auquel les idiotismes donnent une couleur locale si intense. On découvre à chaque phrase, dans ces idiomes régionaux, des images, dont les puristes s'indignent et qui, cependant, sont d'une expression, d'une vérité saisissante.

Dans ces coraules gruyériennes, les événements de la vie alpestre sont contés avec une candeur originale et touchante. N'aurez-vous pas, par exemple, une haute idée de la fidélité des filles d'Albeuve, après leur avoir entendu chanter ceci :

A l'âge de quatorze ans,

Mon père z'et ma mère

M'ont envoyée aux champs

Pour les moutons garder.

Moi qui suis jeune fillette,

J'y suis allée.

Elle garde ses moutons, mais la fatigue vient et le chaud soleil aidant, la fillette s'endort sous un vert buisson. Vient à passer par là le chasseur du roi qui lui demande si elle a « rien froid » en lui offrant son manteau. Mais on est sage quand on est fille à marier, qu'on a « ses bonnes grâces »

Et qu'on veut les garder

Pour son mignon berger.

Aussi chasseur du roi et superbe manteau poursuivent-ils leur chemin bredouilles, l'un portant l'autre.

Et cette coraule, dans laquelle le patois alterne avec le français :

Quand i étê dzouvenetta

On voulait me marier

Sur la violette,

On voulait me marier

Sur le violet.

Veux-tu le fils d'un prince ou le fils d'un roi ? — Je veux mon ami Pierre, lui que j'ai tant aimé. — Il n'en faut plus parler de ton Pierre ; on va le pendre demain. — Alors, dit-elle, enterrez-moi avec lui et recouvrez nos corps de

roses. Les pèlerins prendront en passant une fleur sur notre tombe et prieront pour les pauvres amoureux,

Sur la violette

Sur le violet.

Les garçons, d'ailleurs, ne sont pas moins fidèles, mais on trouve parfois, dans leurs sentiments, une légère pointe d'intérêt. Ils pensent à s'établir. Ils rêvent déjà de belles vaches. Ils fredonnent le *Ranz des vaches* :

Les senailires

Van les premières,

Les totta neiré

Van les derréré.

Et ce rêve jette un peu d'ombre sur leur poésie amoureuse. Ainsi, un galant va visiter sa « grachâosa » — oh ! le joli mot, de sens et de son — et il la trouve « en grand danger de mourir ». Voyant venir son heure dernière, la belle s'efforce à consoler son ami en lui disant qu'il trouvera bien mieux qu'elle chez les « filles de marchands ». Mais, lui répond :

Les filles de riches marchands

Font trop les demoiselles ;

Elles portent velours et longs rubans,

Et dans leurs poches n'ont point d'argent.

Hélas ! c'est un mal commun à nombre de gens et c'est celui dont souffre la petite Nanette qui s'en va à la campagne, son panier au bras tout rempli de « beaux affaires ». Malheureusement, la pauvrette n'a pour dot que de « l'agrément ». Pas autre chose. Et c'est bien peu au prix que va le pain :

Si tu avais six cents francs,

Nous parlerions mariage,

Mais comme tu n'as pas d'argent,

Va chercher un autre amant.

C'est net et cruel. C'est très pratique et, il faut le dire, c'est très bien vu.

« Dans la bonhomie du pâtre gruyérien, dit Victor Tissot, il y a fond de malice charmant, une pointe d'ironie qui révèle une extrême finesse. » Ils ont aussi une très jolie poésie « mais ne s'en doutent pas ».

Ainsi parle Eugène Rambert :

Savent-ils ce que vaut le miel de leurs abeilles, Et que les roseliers aux corolles vermeilles Ne sont pas moins fleuris, au bord de leurs torrents, Qu'au bord de l'Eurotas les lauriers odorants ? Le lait de leurs troupeaux est une autre ambrosie ; Le savent-ils ? Non, non. Ils ont la poésie Comme dans leurs jardins la rose ou le lilas... Ils ont la poésie et ne s'en doutent pas,

Peut-être y a-t-il là quelque arrière-pensée. Mais en ce qui concerne la malice et la finesse du paysan gruyérien, il suffit de lire *le Vipri de Morlon* pour en constater l'existence. En voici un fragment traduit en français. C'est un père qui parle à son fils :

Où t'en vas-tu, Jean, mon petit Jean, mon ami ?

Où t'en vas-tu ? Si tu me le dis.

— Je m'en vais à la foire, ô mon père, qu'en

[pensez-vous,

Ne suis-je pas assez bon pour y aller comme vous ?

Que vas-tu y faire, Jean, mon petit Jean, mon ami ?

Que vas-tu y faire ? Si tu me le dis.

— Je m'en vais acheter une femme, ô mon père,

[qu'en pensez-vous ?

Ne suis-je pas assez bon pour en avoir une comme

[vous ?

Que lui donneras-tu à midi ? Jean, mon petit Jean,

[mon ami ?

Que lui donneras-tu à midi ? Si tu me le dis.

— Du bon pain de froment, ô mon père, qu'en

[pensez-vous ?

Pas du pain d'avoine comme vous.

Où la mettras-tu dormir ? Jean, mon petit Jean,

[mon ami ?

Où la mettras-tu dormir ? Si tu me le dis.

— Dans un bon lit de plumes, ô mon père, qu'en

[pensez-vous ?

Non pas dans un lit de paille comme vous.

Mais, on pourrait faire un livre — et un beau livre — en recueillant toutes ces chansons épar-

¹ Adjectif que l'on retrouve dans Montriond, Mont-rond. Ronder, danser en rond.

ses dans les recueils fribourgeois. Le peintre Reichlen l'a fait en un volume superbe et luxueux enrichi de ses dessins. Peut-être, un jour, quelque poète ou quelque artiste collectionnera, dans la Suisse romande entière, les chansons d'autrefois — non pas dans un but grave et défléuri de philologie et de docte science, mais simplement pour leur redonner la vie et rendre à nos campagnes un peu de bonne gaieté. N'y aurait-il pas quelque bénéfice moral à remplacer les malsaines stupidités de « beuglants » qui courent nos villages, les *Veuve joyeuse* et les valseuses lentes, par ces vieilles coraules que dansaient encore nos mères grands ?

Mon père me veut marier,
Allez-vous en on veut danser,
Mon père me veut marier,
Allez-vous en ceux qui regardent
Ou venez danser.

PIERRE DES COLOMBETTES.

Au tribunal :

Le président. — Vous êtes prévenu d'avoir volé dix francs en monnaie dans le comptoir du boulanger.

Le prévenu. — Je n'avais pas mangé depuis trois jours.

Le président. — Mais vous aviez cent francs en or dans votre portemonnaie ?

Le prévenu. — C'est que... je ne voulais pas changer.

VALAISANNERIES DU « CONTEUR »

XII

« Maurice de la Poudre ».

LE retour de « Maurice de la Poudre » à Crête à Polet, il y a quelques années, après une absence de plus de dix ans, fut un événement dans le village où l'on se rappelait encore fort bien les aventures du fameux nemrod, cet émule de Tartarin qui s'était éclipsé certain jour, dans des circonstances mémorables, dont le souvenir est digne de passer à la postérité.

Je vais vous narrer l'histoire à l'aide d'un vieux numéro d'un quotidien lausannois, qui paraît encore, et qui avait raconté l'affaire en son temps.

Dès sa tendre adolescence, mon héros s'était découvert une inclination passionnée et irrésistible pour la chasse. Son premier exploit meurtrier promettait. Possesseur clandestin, pour le quart d'heure, d'une arme à feu, il abattit deux chiens appartenant à des chasseurs du village prochain dont il jalousait déjà les faits d'arme dans ce qu'il considérait comme sa future et exclusive juridiction. Mais l'avenir ne répondit point à de si belles espérances.

Le goût pour la chasse, chez le bonhomme, grandissait avec les années, mais non, hélas, sa habileté ! Si, autrefois, il avait été très adroit pour abattre de pauvres chiens qui ne s'y attendaient pas, par contre il était d'une maladresse insigne et proverbiale — qui lui avait valu son surnom ironique — lorsqu'il s'agissait de prendre du vrai gibier. Meilleur pour chasser que pour prendre, ricanait les mauvaises langues. D'une saison de chasse d'automne passée tout entière à la montagne, Maurice de la Poudre rapportait pour tout trophée et au prix de combien de courses exténuantes et autres fatigues de toutes sortes, une misérable petite marmotte. Heureusement qu'elle était malade, sans cela le fameux chasseur s'en revenait les mains vides !

Malgré des déboires successifs, Maurice de la Poudre braconnaît et braconnaît sans repos. Un jour qu'il s'adonnait mais, à son sport aussi ingrat que favori, en effarouchant les cailles et les perdrix dans la forêt proche du village, quel qu'un s'avisait de se moquer de lui. C'était un autre chasseur, un concurrent plus heureux, qui ne perdait jamais l'occasion de lui décocher

de cruelles épigrammes. Ce jour-là, il le défia insolemment de pouvoir atteindre sa personne s'il allait s'exposer en cible. Et pour le narguer il se met dans une posture provocante et peu majestueuse, il exhibe bien en vue son postérieur découvert et, entre les jambes écartées, il épie les faits et gestes du chasseur. Ce dernier ne se sent plus de colère devant une pareille bravade. Il épaule son arme, vise et envoie une décharge de grenaille à l'insulteur, qui est justement atteint dans les parties momentanément visibles de son corps : les mollets et autres parties grasses et également là où César recommandait de frapper à ses partisans en lutte avec les légionnaires de Pompée. De douleur et de surprise — car il ne s'y attendait pas — le blessé roule par terre en poussant un cri, tandis que Maurice de la Poudre, affolé par la terreur d'avoir bel et bien fait, cette fois, une victime, et une victime humaine qu'il croyait morte sur le carreau, lança son arme maudite dans un fourré et s'enfuit prestement. On ne le revit pas de longtemps dans la contrée ; se croyant devenu assassin, il avait jugé prudent de se mettre si possible à distance de la police. Heureusement les blessures de l'autre n'étaient pas graves et il fut vite rétabli. Le public, tout d'abord ému, ne savait plus s'il devait rire ou pleurer de cette aventure tragi-comique ni à qui des deux champions revenaient en bonne justice ses inévitables quolibets. Souhaitons que tout finisse, comme ici, par des chansons !

Mais où Maurice de la Poudre avait-il bien pu aller se réfugier ? On se perdit longtemps en conjectures vaines. Le bruit circula quelque temps qu'il s'était engagé dans la malheureuse expédition italienne d'Abyssinie et que probablement il s'était fait tuer dans la sanglante bataille d'Adouah par les guerriers de Ménélik.

Deux ou trois ans après, un gazetier du village raconta au *colterd*, qui se rassemble les soirs de mai devant le four banal de Crête à Polet, que Maurice de la Poudre était au Transvaal et qu'il se signalait parmi les bandes de partisans du fameux héros boër Dewet. D'où venaient ces racontars ? Mystère !

Le fait est que la vérité était beaucoup plus prosaïque. Le fuyard n'était pas allé si loin ni participé à des occupations aussi belliqueuses. Il avait séjourné d'abord un été comme vacher dans une montagne de la vallée d'Aoste, puis de là avait passé dans la Tarentaise où il trouva du travail pendant quelques années chez un fermier. On le sut à son retour au pays.

MAURICE GABBUD.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

LES ANES D'OUCHY

PAR BENJAMIN DUMUR

VIII

Mais, malgré tous ses efforts, Louis Bernard ne voyait que Rœseli. A plusieurs reprises, il fit un petit mouvement pour aller l'inviter... Le ressentiment l'emporta. La jeune Allemande, qui, depuis la fuite de M. Brocard, n'avait pas quitté son banc, sous prétexte de fatigue, mais en réalité parce qu'elle espérait danser avec Louis, dut abandonner la place. Elle monta dans sa chambre, s'accouda à la fenêtre et se mit à suivre des yeux le vol des mouettes sur le lac. Mais son esprit voyagea bientôt dans le canton de Berne. Rœseli vit son village à travers les branches des hauts poiriers. Elle aperçut la petite église sur la colline, puis, plus bas, le contour du chemin pierreux, la balustrade, la porte verte et, à peu de distance, la maison paternelle avec son grand toit de chaume couvert de mousse, sa façade brunie par le soleil et ses nombreuses caisses d'œilllets ornant toutes les corniches. La pauvre fille sentit son cœur se serrer. Elle s'affaissa sur une chaise. Rœseli pleurait.

La grande nation, d'abord un peu étourdi, s'éclipsa bientôt dans la foule. N'entendant aucun quolibet, il comprit qu'il était seul à connaître sa mésaventure ; dès lors, il l'envisagea du côté plaisant. Diable ! se disait-il, en se dirigeant du côté de son hôtel, une délicieuse petite femme, de la grâce, de la souplesse, de la légèreté... par exemple, je ne parle pas de son poignet ; car j'ai vu trente-six chandelles et l'oreille droite me tinte, mais je prendrai ma revanche. — Ce dernier mot changea le cours de ses idées. Au fond, continua-t-il, j'ai bien le droit d'être mécontent ; sans paraître ridicule, je puis me venger un peu ; que pourrais-je faire ?... voyons. D'abord, je ne suis point fâché, car pour prendre la petite souris, il ne faut point qu'elle se méfie... au contraire, ce soufflé... que dis-je ? cette caresse d'une main si charmante a déchiré le voile qui couvrait mes yeux. En effet, les trente-six chandelles... silence, je laisserai de côté ce détail... poursuivons. Je n'ose plus me consulter moi-même, mais, malgré moi... mes soupirs, mon trouble, l'espoir, la crainte, ce feu inconnu, ah ! oui, je ne puis m'y méprendre, chère, chère Rœseli, c'est l'amour d'un cœur qui ne s'appartient plus, d'un cœur qui ne saurait vivre et mourir que pour vous. Après cette tirade, je me précipite aux pieds de la petite sottise ; je supplie, je jure, je gémis, je pleure ; il faudra bien que tôt ou tard elle m'accorde un baiser, de bonne grâce... et plus d'un, certes ;... rira bien qui rira le dernier. — Le plan était si ingénieux que notre don Juan, après avoir tordu l'extrémité de ses moustaches, se prit à siffloter une ariette, en se dandinant par sa chambre. Bientôt il s'arrêta court. — Voilà à quoi je n'avais pas songé, dit-il à haute-voix. Impossible de résister à ma déclaration, c'est clair, mais il faut la débiter ; or, j'ai été éconduit assez vivement pour craindre que ma prude ne veuille ni me revoir, ni m'entendre. Diable ! diable !... Ah ! j'y suis ! Notre demoiselle est de Berne. Mon cousin, l'élève de marine, a fait un séjour dans ce canton ; ses équipées me prouvent assez... Rœseli ne s'effrayera pas trop d'une escalade, or, de nuit, tous les chats sont gris. Je tenterai la chance.

Le lendemain, au clair de lune, vous auriez pu voir une figure humaine se glisser sur la place d'Ouchy. M. Brocard pliait sous le poids, et, à mesure qu'il passait devant les maisons, une ombre gigantesque venait se dessiner sur toutes les murailles, prenant mille formes fantastiques, suivant la texture des bâtiments. Elle s'allongeait, devenait tout à coup petite, puis semblait, la seconde d'après, dérouler de nombreux anneaux. On eût dit un long reptile. Et pourtant, ce n'était que l'ombre d'une échelle découverte dans le jardin de l'hôtel. — M. Brocard avançait toujours. Arrivé sous la fenêtre de Rœseli, il s'arrêta et dressa son engin de guerre. — Tout Français qu'il fût, il sentit son cœur battre plus fort que d'habitude, tandis qu'il s'élevait peu à peu sur les échelons. Il le dit plus tard, et pourquoi ne le croirions-nous pas ?... un certain remords le saisit, lorsqu'il se souvint de ce visage frais, candide, de ces yeux bleus, de cette fossette, de ces cheveux tressés en couronne.

— J'abandonne la partie, telle fut la conclusion d'un débat qui avait lieu entre sa conscience et son ressentiment.

(A suivre.)

Lumen. — Le nouveau programme du Théâtre Lumen comprend : « Le secret de la télégraphie sans fil », drame policier ; « Le revenant d'un autre monde », drame du même genre que « l'Hôtel mystérieux », qui a si fortement impressionné le public.

Avec quelques comédies, le programme porte de nombreuses actualités, dont une série consacrée à la guerre austro-serbe.

➤ Voir illustration en 4^{me} page.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.